

Mesures COVID

1. Tous les élèves âgés de 13 ans et plus devront présenter un code QR/preuve vaccinale à partir du 1er septembre. Les élèves de moins de 12 ans peuvent suivre leurs cours de danse en respectant les mesures sanitaires en place;
2. La salle d'attente est fermée aux parents et amis pendant les cours. L'enfant sera accueilli seul au studio et sera pris en charge par l'équipe;
3. Les élèves sont invités à arriver au studio seulement 5 minutes avant le début de leur cours et à attendre à l'extérieur du studio qu'un membre de l'équipe vienne ouvrir la porte;
4. Respect du nombre d'élèves maximum par local en fonction du calcul d'achalandage de la CNESST (12 danseurs dans le studio 103 et 9 danseurs dans le studio 107);
5. Les inscriptions et paiement doivent se faire en ligne sur notre plateforme Sport + ;
6. Port du masque en tout temps dans les aires communes et les déplacements à l'intérieur pour les danseurs de 10 ans et +. Le masque peut être retiré seulement pour danser, une fois le danseur installé dans son carré de 2 mètres. Il n'y a pas d'obligation de porter le masque lors des activités extérieures;
7. Les contacts ou rapprochements, lorsqu'ils sont inévitables, sont permis. Il demeure important de limiter le nombre de contacts et leur durée (idéalement moins de 15 minutes par personne par jour);
8. Désinfection des mains à l'entrée de l'établissement, entrée du studio, sortie des salles de bain, etc;
9. Désinfection régulière des aires communes et de tout le matériel fréquemment touché en studio;
10. Informer l'école et ne pas se présenter au studio si l'élève a un ou des symptômes s'apparentant à la COVID-19 et/ou a reçu un résultat positif d'un test de COVID-19.